



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
CIIP.SRTI@ne.ch
<http://www.ciip.ch>

Communiqué de presse

Nouveau secrétaire général de la CIIP

Neuchâtel – le 29 novembre 2010. La **Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)** a nommé le 25 novembre dernier **M. Olivier Maradan** au poste de **secrétaire général**. Actuel secrétaire général adjoint de la **Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)**, M. Maradan prendra ses fonctions au cours du premier semestre 2011 (date encore à déterminer). Il succédera à M. Christian Berger qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Licencié es Lettres (pédagogie générale) de l'Université de Fribourg, M. Olivier Maradan (52 ans) a d'abord dirigé le Centre fribourgeois de documentation pédagogique (CFDP) et été responsable de la formation continue des enseignants dans le canton de Fribourg. Il a ensuite conduit le projet de création de la Haute Ecole pédagogique (HEP) de Fribourg. Entre 1999 et 2002, Olivier Maradan était l'adjoint de l'ancien secrétaire général de la CIIP - Jean-Marie Boillat - et a mené les travaux préparatoires du futur plan d'études romand ([PER](#)).

Depuis 2003, il est responsable de l'Unité de coordination « Scolarité obligatoire » et secrétaire général adjoint de la CDIP. Il a notamment mené à bien deux projets d'envergure, ayant conduit chacun à un concordat intercantonal : l'harmonisation de la scolarité obligatoire suisse (*HarmoS*) et la reprise de l'enseignement spécialisé dans les cantons (RPT).

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il aura notamment à poursuivre les objectifs visant à mettre en œuvre la Convention scolaire romande ([CSR](#)) et à accompagner l'introduction du PER dans les cantons. De nombreux dossiers sensibles sont également ouverts, dans le domaine des moyens d'enseignement en particulier, comme dans celui plus général de la coordination intercantonale sur le plan romand et au niveau national (CDIP et autres conférences régionales).

Contact : Mme [Elisabeth Baume-Schneider](#), présidente de la CIIP ; tél. +41 32 420 54 03.